

# Politique éducative locale 2020/2026

Conseil municipal – 31 janvier 2022



# Pourquoi une politique éducative locale ?

Dans le respect du rôle de l'Éducation Nationale et des parents, qui demeurent les premiers éducateurs, il s'agit pour la Ville

- **de fixer ses orientations** pour les actions éducatives mises en œuvre sur les temps périscolaires et extrascolaires qui relèvent de sa compétence ;
- **d'inscrire l'enfant dans un parcours éducatif** où il comprend progressivement ce que signifie concrètement « être citoyen » ;
- **de se donner** un cadre de référence pour accueillir les enfants âgés de 3 à 11ans dans les écoles, les accueils de loisirs.



# Les effectifs dans les écoles

	2021
37 écoles maternelles publiques	3 680 élèves
34 écoles élémentaires publiques	6 054 élèves
11 écoles maternelles privées	1 424 élèves
11 écoles élémentaires privées	2 471 élèves

13 625 élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré :  
71% public - 29 % privé (rentrée 2021)

# Un budget prévisionnel 2022 ambitieux dédié à l'Éducation

- **27 M € dont 19 M €** dédiés aux ressources humaines soit 770 agents (le personnel du service Éducation : animateurs, ATSEM, personnel administratif et d'encadrement)
- **8,8 M €** de dépenses d'investissement
- Soit **3 500 €** par élève scolarisé dans les écoles publiques



# Un budget annuel de maintenance et de gros entretien des écoles

Des budgets annuels consacrés à :

- l'entretien et maintenance pour **1,3 M€**
  - l'accessibilité handicap pour **600 000 €**
  - la transition écologique pour **400 000 €**  
(déminéralisation des cours d'école...)
- 
- Soit un montant total de **2,3 M€**



# Les projets d'investissement prévus pour les écoles

- Les principales opérations arrêtées sur la durée du mandat :
  - Gérard-Philippe : 7,6 M€
  - Pierre-et-Marie-Curie : 7,1 M€
  - Voltaire : 9,8 M€
  - Accueil de loisirs Les Cabanes du Lac : 2 M€
  - Accueil de loisirs des Hauts-de-Saint-Aubin : 2 M€
  - Anne-Dacier : 1,7 M €



# Des services et des activités gratuites pour les familles

- Les TAP
  - 8 000 enfants
  - 4 M€ de dépenses dont 1,3 M€ de recettes (État et CAF) soit un effort de la Ville de **2,7 M€**
- La garderie de 16h45 à 17h30 : 0,7 M €
- Le Programme de Réussite Éducative (PRE) et les clubs Coup de Pouce pour un montant global de 155 000 €.
- Gratuité des transports en commun pour les sorties scolaires



# Des réponses nouvelles pour la rentrée scolaire 2022

- À partir de la rentrée 2022, renforcement des effectifs de la direction Éducation : un effort budgétaire de **1,5 M€**
- **30 créations** de poste d'ATSEM (1 ATSEM par classe partout)
- **400 000 €** consacrés aux conditions de travail (aménagement des locaux, matériel, mobilier, formations...)
- Généralisation de temps complets pour les animateurs au lieu des 22 h par semaine en moyenne



# Les projets éducatifs, une priorité pour la Ville

- La Conférence des familles, créée en 2015
- La Parentosphère, ouverte en 2017
- L'éducation artistique et culturelle avec le CLEA
- Les Assises de la famille, du 14 au 18 mars 2022



# Les évolutions

- Des orientations partagées et maintenues pour le mandat 2020/2026 avec une dimension « **Education à la citoyenneté** » renforcée.
- Une nouvelle orientation pour soutenir le projet **de transition écologique du territoire.**
- Rendre davantage **visible le projet** sur le terrain, tout en préservant les ambitions éducatives.
- Un pilotage revisité pour mobiliser plus efficacement les services concernés par l'enfance.



# La politique éducative de la Ville

- S'appropriier les bases du langage
- Prendre soin de sa santé
- Savoir nager
- Connaitre les gestes qui sauvent
- Être éveillé à l'art et à la culture
- Être bon joueur
- Avoir des gestes écoresponsables
- Avoir un usage responsable et éclairé des outils numériques
- S'épanouir par l'engagement
- Égalité filles - garçons

**Les priorités  
concrètes avec  
des actions  
auprès des  
jeunes Angevins**

